

CROMOLOGY

l'art des peintures professionnelles

Qualité de l'air : une démarche volontaire d'innovation produits, au-delà des réglementations locales des pays où Cromology opère



Cromology recherche en permanence à **baissier le plus possible le taux de COV de ses innovations**, au-delà des obligations réglementaires des pays où il opère, tout en conservant un niveau de qualité et de performance le plus élevé possible. En 2015, **les nouveaux produits répondant aux labels les plus exigeants** en teneur en COV⁽¹⁾ (Ecolabel, TÜV) ou en taux d'émission en COV⁽²⁾ (A+, TÜV) représentent **près de la moitié (47,8%) des ventes réalisées avec des produits de moins de 3 ans**.

Par exemple, en France, Tollens et Zolpan ont lancé des produits sous le label allemand TÜV qui impose un taux de COV inférieur à 1g/l pour une peinture intérieure, soit 30 fois inférieur à la teneur imposée par la réglementation européenne et 10 fois inférieur à la teneur imposée par l'Ecolabel Européen.

(1) La teneur en COV (exprimée en g/l de peinture) est la quantité de composés organiques volatils que l'on retrouve dans la formulation de la peinture.

(2) L'émission de COV (exprimée en $\mu\text{g}/\text{m}^3$ d'air) est le taux de composés organiques volatils émis dans l'air intérieur après application et séchage de la peinture.